

Le Conseil municipal se réunira **LE MERCREDI 5 AVRIL 2017 A 18 H 30**, dans la salle ordinaire de ses délibérations (salle Claude Erignac) – Mairie – rue Gustave de Chanaleilles.

Le Maire

  
William PORTAL



**ORDRE DU JOUR :**

1. Débat d'orientation budgétaire,
2. Indemnités de fonction des élus – modification de l'indice brut terminal,
3. ESM Football – subvention exceptionnelle 2017,
4. Médiathèque – demande de subvention pour l'achat de liseuses et de tablettes,
5. Convention à passer avec Nîmes Métropole pour la gestion et l'entretien pluvial des fossés et des bassins de rétention,
6. Nîmes Métropole – partenariat pour l'organisation, la programmation et la mise en œuvre des traditions régionales pour 2017,
7. Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
8. Questions diverses.